

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2020

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : Arts et Techniques de la Représentation Recrutement effectué au titre de : - Mutation ou détachement / concours catégorie 2	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MAEA <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2020</i>
--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Nancy
Adresse administrative : 2 rue Bastien-Lepage / parvis Vacchini – BP 40435 – 54001 Nancy Cedex
Adresse géographique : 1 avenue Boffrand – 54000 Nancy

Missions et activités principales

L'ENSA Nancy recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine de la Représentation de l'Architecture, discipline appartenant au champ Arts et Techniques de la Représentation (ATR)

Les enseignements dispensés en ATR s'inscrivent dans 3 axes:

L'axe *Expression plastique* consiste essentiellement en l'apprentissage des fondamentaux à travers le dessin à main levée, la couleur et le modèle vivant. Dans cet axe fondamental on retrouve une semaine intensive de dessin organisée en L1, un cours en modèle vivant, un cours Regarder Restituer.

L'axe *Expression architecturale*, avec des cours de dessin technique en L1 et L2 ainsi que des cours de Pratique critique du dessin en M1, consiste à amener les étudiants à choisir des modes de représentation en fonction de leurs valeurs médiatiques pour étayer une étude du site, expliciter une démarche projectuelle et mettre en valeur un projet et expérimenter des nouvelles techniques graphiques.

L'axe *Dessin, conception architecturale et communication du projet* porte sur l'utilisation du dessin comme outil de

conception en relation avec les enseignements de projet. Il s'intéressera, entre autres, à l'usage conceptuel de la perspective (croquis, perspective construite et perspective informatique).

Du fait de son inscription dans le champ disciplinaire Arts et Techniques de la Représentation, le poste est susceptible de contribuer par ses activités à l'ensemble des domaines du cycle master. Les activités de recherche qui lui sont liées sont susceptibles de s'inscrire dans les deux laboratoires de l'établissement, le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) et le Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (CRAI).

Labellisé équipe d'accueil, le LHAC est intégré, au sein de l'Université de Lorraine, à l'École Doctorale « Humanités nouvelles - Fernand Braudel ». Il compte aujourd'hui une quarantaine de membres chercheurs, chercheurs-associés et doctorants, ainsi qu'un ingénieur de recherche. Il s'est doté d'un conseil et d'une publication – Les Cahiers du LHAC -, et développe ses activités de recherche selon trois axes :

- « Histoire de l'architecture contemporaine en France : théories et pratiques, œuvres, parcours, tendances, monographies d'édifices et d'architectes » ;
- « Ville, architecture, territoire, environnement : compositions, transformations et redéfinitions de la matérialité, des dispositifs et des usages » ;
- « Production et réception de l'architecture : cultures de l'habiter, pratiques professionnelles, approches théoriques et critiques dans des mondes en mutations ».

Le CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) est un laboratoire de l'UMR-MAP n°3495 (Unité Mixte de Recherche-Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage) commun au CNRS et au Ministère de la Culture et de la Communication. Environ vingt personnes (enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants) travaillent sur des sujets de recherche centrés sur les applications de l'informatique à l'architecture et à l'ingénierie. Le laboratoire dispose de matériels de haut niveau tels que stations graphiques, scanners à balayage laser, logiciels de reconstruction tridimensionnelle, de modélisation et de synthèse d'image.

Le poste à pourvoir pour le 1^{er} septembre 2020 est un plein temps 320 h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, la participation aux instances de l'école.

Les enseignements liés au poste se répartissent entre la licence et le master. La charge pédagogique est susceptible d'évoluer du fait de la restructuration en cours des pratiques pédagogiques, et en fonction des recrutements à venir et de la répartition d'éventuelles décharges. Le/la candidat.e devra intégrer l'approche par compétences que met actuellement en place l'équipe pédagogique de l'ENSA Nancy en vue de réformer le système d'évaluation des enseignements et plus globalement la maquette de l'ensemble du cursus.

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

- **Pédagogique**

LICENCE

- L1 S1, *Semaine intensive de dessin – 2h CM et 30h TD (soit 33h équivalent TD)*

Forme : Semaine intensive avec Cours Magistraux et Travaux Dirigés. Toute la promotion de Licence 1 répartie en plusieurs groupes – 25 étudiants environ par groupe - 120 à 125 étudiants sont concernés. Coordination en binôme de la semaine intensive et encadrement de deux journées minimum dans le temps de la semaine.

La Semaine intensive de dessin propose à l'étudiant d'aborder différents types et vitesses de dessin d'architecture à travers quatre exercices pratiqués en ville, au crayon et sur carnet. Chaque groupe d'étudiants est encadré par deux enseignants chargés de s'assurer du bon déroulement du travail et de prodiguer aide et conseils à l'étudiant.

- L1 S1, *Dessin technique pour l'Architecture – 12h CM et 28h TD (soit 48h équivalent TD)*

Forme : 8 séances de 5h – 1h30 de CM suivie de 3h30 de TD en 2 groupes de 62 étudiants environ. 120 à 125 étudiants sont concernés. Enseignement en binôme. L'enseignement a pour objectif l'acquisition des outils et des techniques de la représentation codifiée et instrumentée (plan, coupe, cotations, ...) de l'architecture à différentes échelles. Il permet également à l'étudiant de se familiariser avec le sens véhiculé par ces représentations dans les différentes étapes du projet, quel que soit le support (papier, informatique ...).

- L1 S2, *Exprimer l'architecture – 6h CM et 28h TD (soit 48h équivalent TD)*

Forme : 8 séances de 5h – 1h30h de CM suivie de 3h30 de TD en 2 groupes de 62 étudiants environ. 120 à 125 étudiants sont concernés. Enseignement en binôme.

Cet enseignement intervient dans le prolongement du précédent (Dessin Technique pour l'Architecture)

Cet enseignement a pour objectif de se familiariser avec la perspective et l'envisager comme outil d'analyse et de représentation de l'espace en projet. Il a également pour vocation l'expérimentation et la pratique de nouvelles techniques graphiques.

- L2 S4, *Dessiner l'architecture – 6h CM et 28h TD (soit 48h équivalent TD)*

Forme : 13 séances – 4 séances de 2h de CM – 8 séances de TD de 3h en 2 groupes de 60 étudiants environ. 120 étudiants environ sont concernés. Enseignement en binôme.

Cet enseignement est fondamental pour parfaire et compléter l'acquisition des apprentissages en représentation abordés en première année dans les enseignements de « dessin technique » et de « dessiner l'architecture »

MASTER

- M1 S7, *Pratiques Critiques de la représentation – 8h CM et 22h TD (soit 35h équivalent TD)*

Forme : 15 séances de 2h ou 10 de 3h – taille de groupes variables (15, 20 à 30 étudiants selon les ateliers). Un ou deux enseignants par groupe

Ce cours/atelier propose 3 options qui se classent autant dans le domaine des Arts Plastiques que dans celui de la Représentation de l'Architecture. Chacun procède de ses propres modalités et les effectifs étudiants sont variables. Comment au sein de notre pratique procéder un mode critique opératoire, donner des éléments théoriques et réflexifs, comment apporter la distance et la poésie propre à la représentation ?

- M1 S8, *Déconstructivisme et représentation - 6h CM ET 36H TD (soit 46h équivalent TD)*

Forme : Option d'ouverture - 14 séances de 3h – taille de groupes variables (de 20 à 25 étudiants selon l'année). Enseignement en binôme.

Ce cours/atelier propose d'ouvrir sa pratique de projet à d'autres approches, dont la démarche de conception par le collage et d'aborder la question de la représentation de la complexité. Grâce à une démarche alternant entre travail à la main et à l'ordinateur, l'étudiant est amené à expérimenter de nouvelles techniques de représentation, puis de produire une planche de type « rendu de concours », après en avoir compris les spécificités.

- *Autres enseignements en Master – 70h à 82 h équivalent TD*

Des interventions dans les spécialités de master co-habilités (Master Verre Design Architecture et Master Design Numérique Architecture) et la participation à des séminaires dans les domaines de compétence de l'enseignant ainsi que l'encadrement de mémoires de fin d'étude seront assurés par le/la candidat.e.

A cette charge d'enseignement s'ajoutent le suivi de stages en Licence et Master, la participation à des jurys d'évaluation, la coordination des enseignements assurés ou des enseignements d'une année ou du champ disciplinaire.

- **Scientifique**

Le/la candidat.e recruté.e, par ses propositions et ses actions, devra s'inscrire dans la stratégie de développement de l'établissement et participer au développement des actions de recherches théoriques et/ou pratiques menées en lien avec les équipes des laboratoires de l'école, le réseau des agences d'architecture et les partenaires universitaires.

Une participation aux activités de l'un ou plusieurs des axes de recherches des laboratoires de l'école est souhaitée.

Il s'agit, au sein du Laboratoire en Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) des axes suivants :

- histoire de l'architecture contemporaine : théorie et pratiques, œuvres, parcours, tendances, monographies d'édifices et d'architectes ;
- les mondes de l'architecture : culture professionnelle, circulation des savoirs, corpus et formation.

Il s'agit, au sein du Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (CRAI), des axes suivants :

- activités collectives et maquettes numérique ;
- visualisation et interaction dans les espaces numériques ;

Il/elle pourra solliciter auprès des instances ad hoc une décharge d'enseignement pour mener à bien ses travaux de recherches qu'ils lui soient propres ou qu'ils s'intègrent dans un dispositif collectif.

- Autres tâches

Le/la candidat.e recruté.e s'engagera à participer aux différents conseils et commissions structurant la vie de l'école et/ou groupes de travail qui leur sont liés. Il/elle s'engagera également à participer aux différents temps forts et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école, notamment en présentant ses enseignements et ses travaux de recherche.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Il s'agira pour le/la candidat.e de posséder des compétences multiples, à savoir :

- avoir une pratique pédagogique dans les domaines suivants : représentation de l'architecture, enseignement des codes et conventions du dessin, géométral, perspectives conique et parallèles, géométrie et de la descriptive ;
- témoigner d'une appétence à enseigner les techniques de représentations sensibles comme le croquis en noir et blanc et en couleur ;
- l'enseignant.e sera amené.e à intervenir sur les deux cycles Licence et Master, et notamment à travailler en 1ère et 2e années soit avec l'ensemble de la promotion sous la forme de cours magistraux, soit en groupes plus restreints en collaboration avec les autres enseignants du champ.

Il est également attendu :

- que l'enseignant.e apprécie d'enseigner le dessin à main levée ;
- qu'il/elle possède une sensibilité à l'art ;
- qu'il/elle puisse apporter un regard théorique critique et réflexif ;

- qu'il/elle sache à l'échelle de la promotion, organiser et coordonner son cours ;
- qu'il/elle montre agilité, flexibilité, inventivité, dans ses propositions pédagogiques ;
- qu'il/elle puisse assurer des relations étroites avec les autres enseignements notamment avec les ateliers de projet et l'apprentissage des outils de représentation numérique.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement à l'un des laboratoires de l'ENSAN – MAP CRAI ou LHAC selon les activités de recherche envisagées.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Pour le concours, décret n° 2018-105 en date du décret du 15 février 2018 :

Article 34

(...) La première catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur la liste de qualification qui remplissent les conditions fixées au 1° de l'article 31.

Les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France, titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture.

La seconde catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur une liste de qualification qui remplissent l'une des conditions mentionnées aux 2°, 3°, 4° et 5° de l'article 31.

Article 31

Les candidats à l'inscription sur la liste de qualification mentionnée à l'article 30 doivent remplir l'une des conditions suivantes :

1° Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

2° Justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre ans d'activité professionnelle effective dans les domaines relevant de l'architecture dans les huit ans qui précèdent. Ne sont pas prises en compte les activités mentionnées au III de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1983 ou à l'article 2 du décret du 2 mai 2007 susvisés ;

3° Etre enseignant associé ou occuper un emploi d'enseignant non titulaire et justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de service au cours des huit années qui précèdent à une quotité de temps de travail au moins égale à 50 % du temps de service de référence des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

4° Etre détaché dans le corps des maîtres de conférences ;

5° Appartenir à un corps de fonctionnaires relevant du décret du 30 décembre 1983 susvisé assimilé, par arrêté du ministre chargé de l'architecture, au corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (Architecture Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre ville au bord du canal et à quelques mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée «architecture contemporaine remarquable».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoir que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires (CRAI et LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 40 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la Stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

Contexte régional

Tirant parti de la création de la nouvelle région Grand Est, les 3 écoles d'architecture se sont fédérées autour de l'initiative Région architecture, stratégie faisant de l'architecture un vecteur privilégié d'identité culturelle régionale et de développement économique durable. Avec les organisations professionnelles et culturelles de l'architecture, elles ont rédigé un Livre Blanc, projet collectif destiné à favoriser l'innovation au service des usagers tout en développant des relais de croissance économique localisés. 41 propositions concrètes visent ainsi à agir ensemble au service des habitants de tous les territoires et à permettre l'émergence d'une filière d'excellence en architecture.

Plusieurs de ces propositions s'appuient sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture, notamment la promotion de la recherche et développement en agence d'architecture.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

La recherche en architecture est le cœur du projet pédagogique voulu dès 1970 par Jean-Pierre Epron, fondateur de l'école. L'ambition d'enseigner, à Nancy, l'architecture comme savoir constitué et comme métier a favorisé une importante activité de recherche qui a marqué historiquement le paysage national.

Aujourd'hui l'école dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architecture où ses équipes d'enseignants-chercheurs développent leurs recherches.

Le laboratoire MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) est une des quatre équipes de l'UMR n°3495 (CNRS-MCC) MAP (Modélisation et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine). Il mène à une échelle internationale des travaux de recherche sur les approches numériques organisés autour de deux axes : les modèles et outils pour l'étude du bâti patrimonial, et les modèles et environnements numériques pour la conception-construction en architecture. Le laboratoire accueille les doctorants en « sciences de l'architecture » de

l'école doctorale IAEM de l'Université de Lorraine et des stagiaires de Masters recherche et professionnel.

Le LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine) travaille sur les théories et pratiques de l'architecture contemporaine en France, sur la composition, la transformation et la redéfinition des villes et territoires urbains et ruraux, sur les cultures professionnelles et constructives. Le laboratoire accueille des doctorants en « histoire de l'architecture » de l'école doctorale Fernand Braudel de l'Université de Lorraine.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche en s'adossant à un réseau de laboratoires et d'agences d'architecture innovantes dans la région. Ce programme porte sur la définition d'une stratégie de recherche à l'échelle de l'établissement et sur l'implication de l'ensemble des enseignants dans des activités de recherche. Pour ce faire l'école a mis en place un fonds de développement des initiatives de recherche (Fond Epron) et travaille avec l'Université de Lorraine à la mise en place du doctorat en architecture.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liste de pièces à fournir : Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture



CONTACTER l'adresse suivante pour connaître les modalités de dépôt du dossier :

eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr / christine.chapet@nancy.archi.fr

La procédure de candidature des enseignants.es-chercheurs.es des ENSA en 2020 est dématérialisée. Celle-ci se déroule uniquement sur la plateforme demarches-simplifiées.fr et **aucune candidature ne sera traitée en dehors.**

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy